



#### Rectorat

Division de l'Enseignement Supérieur

Dossier suivi par Nicole GUÉHO

© : 02-51-86-31-77 © : 02-51-86-31-80 mel : ce.des@ac-nantes.fr

8, rue du Gal. Margueritte B.P. 43516 44035 NANTES Cedex 1

# Compte rendu de la réunion des présidents d'université et école centrale de Nantes du 24 septembre 2010, sous la présidence de M. le Recteur.

Participants	
Yves Guillotin	Président- Université du Maine
Yves Lecointe	Président- Université de Nantes
Daniel Martina	Président- Université d'Angers
Patrick Ched-	Directeur- Ecole Centrale de Nantes
mail	
Olivier Ménard	D.R.R.T.
Jean-Marie	Directeur- CROUS
Falip	
Christian	Chef de service- S.C.U.S.
Dousset	
Pierre Le Gall	Secrétaire général adjoint- DRH
Nicole Guého	Chef de service- D.E.S.U.P.

### Etaient excusés

Laurent Gérin	Secrétaire général de l'Académie
Francis Yguel	Directeur général- P.R.E.S.

#### 1- Formation des maîtres

M. Le Gall fait le point sur cette question :

A la réunion du groupe de travail la veille, seul l'IUFM était présente.

L'objectif était la circulaire rectorale aux établissements du second degré pour leur présenter le dispositif des stages de pratique accompagnée et stages en responsabilité. Les stages existaient précédemment, mais les volumes seront tributaires de la bonne volonté des chefs d'établissement.

M.Martina souligne qu'il n'y aura pas plus de stagiaires en L3, mais que l'effet d'augmentation sera dû aux M1. Les universités sont en lien direct avec les établissements.

M. Le Gall informe que les conventions seront les mêmes qu'en 2009. Reste à vérifier que les chefs d'établissement pourront signer directement les conventions, sans passer par leur CA. Dans un souci d'efficacité, le point d'entrée prévu est l'IUFM pour toutes les universités. L'IUFM doit organiser une réunion prochainement.

La circulaire sera proposée aux présidents d'université, M. Le Gall en détaille le contenu :

## Stages en responsabilité :

- >Priorité aux admissibles aux concours. Le contingent –à venir- sera le double du nombre de postes mis au concours.
- >Indispensable de maintenir le point d'entrée IUFM, qui a l'habitude de travailler, en lien avec les corps d'inspection.
- > Les périodes prévues dans les maquettes de M2 sont conformes. Une période de 4 semaines au lieu de 6 donne une marge pour accueillir les non-admissibles.
- M. Lecointe soulève un autre problème, celui du nombre d'inscrits, non connu. Quels stages pour les non admissibles ?

>Le remplacement peut être une possibilité de répondre dans la période prévue à des besoins ponctuels de terrains de stage.

Faut-il envisager la sélection -légale- à l'entrée du M2 pour ajuster les effectifs au nombre de stages proposés ?

M. Marina craint plutôt d'avoir à gérer des sous-effectifs

# Formation continue:

Il est question de séparer formation initiale et formation continue des IUFM dans le modèle d'allocation des moyens humains. S'il y a équilibre, il n'y a pas d'échanges financiers.

Le rectorat met à disposition de l'IUFM, des moyens humains pour la formation continue des enseignants du second degré. Le recteur précise que la charge d'enseignement diffère entre second degré et IUFM. Les IADESDEN sont tentés de garder ces moyens, d'autant que la visibilité est nulle sur la formation continue.

M.Le Gall indique que le travail avec l'IUFM aboutit à l'équilibre.

# 2- Grand emprunt

La réunion d'accompagnement «Grand emprunt » prévue le 29 se tiendra le 30 septembre à 17h00. Les porteurs de projet peuvent venir accompagnés.

Au départ, cette réunion devait être commune avec la région Bretagne, les participants déplorent son éclatement en deux réunions. Le recteur souligne le risque pour la cohérence du projet de se présenter séparément.

- M. Martina affirme le maintien du cap, les projets étant eux-même appuyés sur une politique interrégionale.
- M. Chédmail trouve inadmissible le changement de date supporté par les Pays de Loire et craint une difficulté de présenter les projets ligériens.

### 3- C.P.E.R.

Monsieur Dousset indique que le Ministère prévoit que le niveau d'exécution fin 2013 sera de l'ordre de 75%, équivalent à celui constaté pour le CPER 2000-2006. Le financement en AE débordera donc sur 2014.

<u>Calendrier</u>: le démarrage en septembre pour la révision à mi-parcours avait été évoqué. En fait, il n'y aura pas de lettre de cadrage de la DATAR et se fera au fil de l'eau. La révision ne concernera donc que des adaptations légères puisque l'enveloppe globale ne sera pas modifiée.

M.Ménard n'est pas sûr d'une révision à mi-parcours. Il constate une exécution insuffisante sur les équipes de recherche (BOP 172)

M. Dousset constate une exécution normale sur le BOP 150. Le mi-parcours n'est pas lancé, peut-être pour des raisons techniques ou politiques.

#### 4- Vie étudiante

M.Falip fait part d'une difficulté dans le fonctionnement de la sous-commission du FNAU au Mans, suite au départ en début d'année prochaine de la directrice du CLOUS qui organisait cette commission. Il est en recherche de solution et étudie par ailleurs les possibilités de tenir ces réunions avec une participation systématique des étudiants.

Les courses sur critères sociaux sont payées à 70%.

Une piste de réflexion pour domaine vie étudiante du PRES :

- > la santé des étudiants
- > l'accueil des étudiants en échange international.

# 5- Questions diverses

Est évoquée par M. Ménard, le projet Halle des sports. Alors que l'opération était possible en A.O.T., France domaine indiqué le contraire par écrit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30